

À l'ouest de Rennes, sur le site de la Piverdière, le Centre de Production des Paroles Contemporaine souhaite prolonger l'activité du mem 1, ouvert en mai 2019, en proposant à compter d'octobre 2025, à 300 mètres à l'Est du mem 1 -et en remplacement du chapiteau existant- une nouvelle salle de concerts circulaire réalisée en ossature bois, aux performances acoustiques renforcées, agrémentée d'annexes et installations nécessaires au fonctionnement du lieu.

Le MeM est un écosystème culturel aux multiples facettes. Chaque activité vient en complémentarité et en soutien des autres. Ce projet vise à promouvoir et à innover en matière de développement durable. Pour respecter la demande de la maîtrise d'ouvrage « une attention particulière a été portée aux matériaux, aux couleurs, aux mobiliers afin d'intégrer les infrastructures dans l'environnement paysagé et de préserver au mieux l'écosystème existant » tout en permettant aux visiteurs de pouvoir continuer à se réappropriier les bords de Vilaine.

1/ ÉTAT INITIAL DU TERRAIN

Le projet s'implante sur l'actuel parking public de la Piverdière. Il est composé d'un revêtement de sol de type enrobé (bi-couche). Les circulations sont matérialisées par 5 travées d'arbres d'alignement et par 2 talus arborés à l'Est et à l'Ouest de la zone.

L'ensemble s'apparente à un socle plan, incliné au Nord vers la Vilaine par une pente douce et constante.

2/ PRÉSENTATION ET INSERTION DU PROJET

2a – aménagement du terrain

Le terrain sur lequel le projet s'implante s'inscrit dans un périmètre Stécal développant une surface de 13535 m2. Il se répartit sur 5 parcelles cadastrales 000DW29 – 000DW30 - 000DW31 et 000DW09 et 000DW92

Le projet prévoit la suppression à l'intérieur du stécal de 180 places de stationnement aériens et propose la création de 100 emplacements pour vélo à l'intérieur du Stécal.

Le projet s'efforce de préserver au maximum la biodiversité du site en la modifiant à minima. Les haies bocagères et les arbres d'alignement qui ne peuvent être conservés font l'objet de mesures de replantation (cf étude environnementale).»

Les réseaux EU, électricité et courants faibles seront créés en prolongement des réseaux pré-existants réalisés en 2019. Les Eaux Usées seront gérées par un poste de refoulement situé dans l'emprise du Stécal à l'Ouest du chapiteau cf plan VRD

Un nouveau réseau d'eaux pluviales sera créé de manière adaptée aux contraintes du terrain pollué et sur lequel l'infiltration est proscrite cf plan VRD et notice hydraulique.

2b – implantation

Le projet génère une emprise au sol de 3504,59 m2 (pour 4150 m2 autorisés) et une surface de plancher de 3314,40 m2 (inclus stockage, cuisine, espaces techniques...)

Pour la stabilité de chaque construction (à l'exception des 7 containers de stockage) les fondations feront l'objet d'une étude propre à chaque point d'ancrage en fonction de la nature et de l'emplacement des bâtiments à implanter.

Le projet est composé par:

- la **salle de concert**, réalisée en ossature bois de 39 mètres de diamètre de type établissement recevant du public de 1ère catégorie, livré préfabriqué et totalement démontable.
- la **billetterie**, le vestiaire, les sanitaires et l'espace de circulation (reliant le chapiteau au « jardin sous serre ») forment un ensemble réalisé en containers installé au Sud du chapiteau.
- un **bureau lié à l'activité du restaurant** réalisé en container posé sur les espaces « circulation et sanitaires du rez de chaussée.
- un **espace traiteur** composé de 2 containers accolés au Sud-Est du chapiteau
- les **loges**, le foyer des artistes, des sanitaires et une zone technique intégrée créées à l'Est du chapiteau en rez de chaussée réalisé en containers avec un étage, également réalisé en containers, recouvrant les 4/5 du rez de chaussée destiné à accueillir un bureau de production.
- un **bloc sanitaire** supplémentaire réalisé dans un container installé au Nord de l'espace loges
- 7 **containers de stockages** prévus en limite Est
- un « **espace partenaire** » sur 1 niveau est réalisé en ossature bois au Nord du site, face à la Vilaine dédié à l'accueil des invités des entreprises partenaires dans le cadre d'événements de relations publiques organisés sur le site.
- un **espace réceptif**, le jardin sous serre de 390 m2 (26 x 15 m) doté d'un service de restauration assise en lien avec l'activité de spectacle, en rez de chaussée et en mezzanine.
- au sud-est du site, un ensemble de 546 m2 de **studios artistiques** (bureaux en lien avec l'activité du site) sont répartis sur 2 niveaux. Ils sont réalisés en ossature bois et répondant à la réglementation thermique RE 2020

VIVEMENT MAINTENANT

ARCHITECTE :

Richard BONJOUR
architecte dplq

Caran
31 150 - CHANTELOUP
06 07 78 64 53
vivementmaintenant@orange.fr

PROGRAMME :

LE MEM - EXTENSION

La Piverdière
35000 RENNES

MAITRISE D'OUVRAGE :

**CENTRE DE PRODUCTION DES
PAROLES CONTEMPORAINES**

57, Quai de la Préalaye
35000 RENNES

PHASE :

PC MEM 2

DATE :

23/03/2024

CPPC

Liap

DERVENN
PAYSAGE - ESPACES

ora AMÉNAGEMENT
VRD

iao senn

Fluelec

DOCUMENT :

**PC 4.1 - PRESENTATION
DU PROJET**

ÉCHELLE :

PAGE :

4

-au nord-ouest du site : l'espace guinguette formé
-d'un kiosque de 6m50 de diamètre
-d'une scène de 10 x 5 m à + 75 cm du TN
-de 2 containers pour les loges et le vestiaires dédiés à cette scène
-1 ensemble de 6 containers destinés à la vente de petite restauration : espace de vente (4U)+ stockage sec (1U) et froid (1U)
-1 double bloc sanitaires positionné au Sud-Est de la parcelle – dont 2 wc pmr
-des containers à poubelles pour le tri sélectif dissimulés et signalés derrière une palissade en bois
-des éléments de décors : luminaires sur mats plantés et sécurisés dans le sol (3 unités autour du platelage de la Guinguette).

Des espaces de stockage des déchets sont disposés à l'intérieur du site clos en trois points et sur une surface facilement nettoyable.

- Restauration (Serre) : 23 bacs, soit 23 m².
- salle de spectacle : 32 bacs, soit 32 m², soit le double de bacs du MEM actuel.
- Restauration (guinguette) : 16 bacs, soit 16m², soit équivalent au MEM 1 puisque la surface de la guinguette est identique à l'existant.
- Bureaux : 2 bacs soit 2 m²

En dehors du site clos, et dans le périmètre stecal, 2 aires de présentation d'une surface globale de 37 m² est accessible depuis la voie publique d'une largeur de 6,00m. La giration des véhicules de répurgation est possible sur le parking attenant.

6 bacs à compost au sud du jardin sous serre seront présent.

2c – traitement des aménagements en limite de terrain – cf volet paysagé
Cf.volet paysagé.

2d – choix des matériaux et des couleurs de constructions

-le pourtour de la salle de concert est habillé en bardage bois de type mélèze. Sa toiture est recouverte d'une membrane de type EPDM de teinte gris clair
-L'ensemble billetterie, vestiaire, sanitaires et l'espace de circulation (reliant le chapiteau au « jardin sous serre ») installé au Sud de la salle de concert est réalisé en containers de teinte neutre gris beige (RAL 1019) et doté de menuiseries aluminium noire RAL 2100
-l'espace traiteur au Sud-Est de la salle de concert est composé de 2 containers accolés de teinte blanche RAL 9010
-l'ensemble loges, foyer des artistes, installé à l'Est de la salle de concert est réalisé en containers de teintes neutres gris soie (RAL 7044) en rez de chaussée et gris beige (RAL 7006) en R+1/

L'ensemble est doté de menuiseries aluminium noire RAL 2100.

-un bloc sanitaire supplémentaire réalisé dans un container installé au Nord de l'espace loges

-7 containers de stockages de couleur neutre -gris soie -RAL 7044 sont prévus en limite Est

-un « espace partenaire » sur 1 niveau est réalisé en ossature bois au Nord du site, face à la Vilaine. Il est habillé d'un bardage en bois en Pin douglas naturel et couvert par un bac acier de teinte claire – gris soie RAL 7044 recouvert de panneaux photovoltaïques. Les menuiseries extérieures sont de teintes noire RAL 2100.

-une espace réceptif, le jardin sous serre, de 26 x 15 m (390 m²), réalisé en ossature métallique de teinte « aluminium naturel » est vitré sur en rez de chaussée (225 cm) sur ses faces Ouest et Sud. Les autres surfaces sont habillées en bacs acier isolé de teintes gris soie RAL 7044 et gris beige RAL 1019. La couverture est réalisée par un bac acier de teinte gris soie RAL 7044 et recouvert de panneaux photovoltaïques sur son versant Sud-Ouest

-un ensemble de studios artistiques de 554 m² de surfaces de plancher (en lien avec l'activité artistique du lieu) est installé au sud-est du site. Il est réalisé en ossature bois. Il est habillé de bardage en sapin du Nord peint de couleurs pastelées variées : orangé, bleu ciel, jaune souffre,et doté de menuiseries en aluminium de teinte noire RAL 2100.

-les containers de l'espace guinguette seront habillés de bois Douglas posé à claire-voie à l'exception des containers de restauration qui seront peints en RAL 6005 (vert mousse)

2e – traitement des espaces libres et plantations conservées et créées – cf volet paysagé
Cf.volet paysagé.

2 f – accès et stationnement – cf volet paysagé

Les stationnements :

Le projet a été conçu en tenant compte notamment de l'expérience acquise lors de l'exploitation du mem 1. Le plan de stationnement figure au volet paysager.

Les stationnements sont intégralement à l'intérieur du périmètre stecal et répartis de la façon suivante :

- 2 places dans le périmètre clos (au Sud-Est du site)
- 7 places non closes avec un panneau indiquant places réservées aux usagers du MEM, dont 2 places seront PMR.
- 50 supports cycles, soit 100 places cycles, non closes avec un panneau indiquant places réservés aux usagers du MEM.
- 1 place pour le stationnement du bus tour.
- 1 place de stationnement poids-lourds.

Les accès :

Les accès piétons et cycles sont favorisés depuis le centre-ville avec le chemin de halage.

Les accès techniques se feront principalement au Sud du site pour réduire les conflits avec les mobilités douces.

Les accès et stationnements véhicules légers se font par le parking public adjacent au site.

Un plan de revêtement de sol est présent dans le volet paysager.

Les 2 bâtiments ERP, salle de spectacle et jardin sous serre, sont accessibles PMR. Ils disposent d'une bande de guidage et d'un éclairage depuis l'accès du site.

VIVEMENT MAINTENANT

ARCHITECTE :

Richard BONJOUR
architecte dplg

Caran

31 150 - CHANTELOUP

06 07 78 64 53

vivementmaintenant@orange.fr

PROGRAMME :

LE MEM - EXTENSION

La Piverdière
35000 RENNES

MAITRISE D'OUVRAGE :

CENTRE DE PRODUCTION DES
PAROLES CONTEMPORAINES

57, Quai de la Préalaye
35000 RENNES

PHASE :

PC MEM 2

DATE :

23/03/2024

CPPC

Liap

DERVENN
FORMES & MÉTIERS

ora
AMÉNAGEMENT
VSD

iao senn

fluelec

DOCUMENT :

PC 4.2- PRESENTATION
DU PROJET

ÉCHELLE :

PAGE :

5